

OFFRE DE STAGE

Préambule

Le 12 décembre 2015, la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) s'est clôturée à Paris. Un traité international a repris les engagements des 194 adhérents avec pour objectif de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre afin de contenir le réchauffement planétaire à 1.5°C. En 2022, les mesures appliquées au niveau mondial ne permettent pas d'atteindre les objectifs posés et donc favorisent le développement de phénomènes climatiques extrêmes.

En complément, la communauté scientifique s'accorde sur une raréfaction des énergies fossiles dans le siècle en cours. En effet, le développement des énergies renouvelables ne se substituent pas au pétrole et au gaz mais viennent s'y ajouter pour répondre aux besoins toujours croissants d'énergies.

Face à ces constats, l'évaluation de nos pratiques constitue la première étape pour proposer des réponses adaptées.

Missions

La commune de la Roche-sur-Yon souhaite disposer d'une stratégie «environnementale» en matière de conception de ses espaces publics. Il s'agit de répondre aux défis présentés ci-dessus par l'adoption de nouvelles pratiques (réduction des îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols, végétalisation, infiltration, limitation du recours aux ressources non renouvelables, ...). Ce travail se fondera sur les fiches prescriptives de la charte des espaces public, document cadre des pratiques d'aménagement de la commune.

Le stagiaire réalisera les missions suivantes:

- Réaliser une analyse multicritères des matériaux mis en oeuvre sur les espaces publics (usage, coût financier, émission de polluants, perméabilité, recours à des ressources fossiles, recyclage)

*Ex: Revêtement enrobé sur trottoir - Favorise les conditions de roulement et donc l'accessibilité - Favorise une utilisation quotidienne - Forte émission de polluant en extraction, production et mise en oeuvre
- Imperméable favorisant le ruissellement - Dépendance au pétrole - Incorpore une part de matériaux recyclés et recyclables)*

- Proposer des fiches thématiques de bonnes pratiques afin de proposer des solutions d'aménagement adaptées aux enjeux de dépendance énergétique, changement climatique et d'usage

Durée

5 à 6 mois

Lieu du stage

Services Techniques- Direction des Espaces Publics
5 rue La Fayette- 85000 La Roche-sur-Yon

Les points forts du stage

- Vous participez à la définition des pratiques d'aménagement de demain
- Vous intégrez une équipe pluridisciplinaire passionnée et bienveillante
- Vous pourrez découvrir les facettes des métiers de l'aménagement des espaces publics (étude, conduite d'opérations,...)

